

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 5 mars 2020

Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes

06 47 80 82 86 - kamel.amerouche@rhone.gouv.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes

04 27 86 55 55 - ars-ara-presse@ars.sante.fr



COVID-19 en Auvergne-Rhône-Alpes

Point de situation au jeudi 5 mars 2020 à 14h.

SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

63 personnes confirmées au jeudi 5 mars à 14 h, dans 6 départements :

À ce jour, **63 personnes** sont actuellement atteintes du COVID-19, dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, dans **6 départements** : l'Ain, la Drôme, le Rhône, la Savoie, la Haute-Savoie et le Puy-de-Dôme.

• Dans l'Ain :

4 personnes, dont 2 sont prises en charge en Suisse et un à l'hôpital de Mâcon. A l'heure actuelle, l'état de santé de ces personnes n'est pas inquiétant.

• Dans la Drôme :

3 personnes, dont 2 personnes âgées. L'une initialement prise en charge au centre hospitalier de Montélimar a été transférée ces dernières heures à l'hôpital de la Croix Rousse à Lyon, au service de réanimation. La seconde est toujours hospitalisée à l'hôpital nord de Marseille en réanimation également.

Le troisième cas confirmé dans la Drôme est un touriste italien en séjour dans le département. Il est pris en charge actuellement à l'hôpital de la Croix Rousse, à Lyon. Son état de santé ne montre pas de signe d'inquiétude. La recherche de contacts potentiels est en cours par les équipes médicales de l'ARS et de Santé publique France.

• Dans le Rhône :

12 personnes sont, à ce jour, confirmées positives au COVID-19. Parmi elles, 2 sont hospitalisées en service de réanimation, les autres sont prises en charge dans le service des maladies infectieuses de l'hôpital de la Croix Rousse, à Lyon.

Les équipes de l'ARS et de Santé publique France, poursuivent les investigations de ces cas confirmés, pour rechercher une éventuelle exposition commune.

• En Savoie :

2 personnes, prises en charge au Centre hospitalier de Chambéry, à ce jour, vont bien.

Ces deux cas ne sont pas liés entre eux et résident dans des communes distinctes et éloignées l'une de l'autre. L'un des patients a séjourné récemment en Lombardie, zone où circule le virus et l'autre est en lien avec le cluster de la Balme-de-Sillingy, en Haute-Savoie.

• En Haute-Savoie :

39 personnes, sont à ce jour confirmées positives au COVID-19. Parmi elles, 24 sont des habitants à la Balme-de-Sillingy. Une trentaine de personnes sont liées au cluster de la Balme-de-Sillingy. Les autres sont des cas isolés, sans lien mis en évidence à ce jour.

Ces personnes sont principalement prises en charge par les centres hospitaliers d'Annecy et de Chambéry. Deux d'entre elles, sont hospitalisées dans les unités de réanimation. Les 37 autres patients, ne montrent pas à ce jour de signe d'inquiétude.

285

CAS CONFIRMÉS
DE COVID-19 EN
FRANCE
DONT 15
PERSONNES PRISES
EN CHARGE EN
RÉANIMATION
4 DÉCÈS
AU 4 MARS À 16H.

63

CAS CONFIRMÉS
DE COVID-19 EN
AUVERGNE-RHÔNE-
ALPES
DONT 6 PERSONNES
PRISES EN CHARGE
EN RÉANIMATION
AU 5 MARS À 14H.

• Dans le Puy-de-Dôme :

3 personnes viennent d'être confirmées positives au COVID-19.

La recherche de contacts potentiels est en cours par les équipes médicales de l'ARS et de Santé publique France.

EVOLUTION DES PRISES EN CHARGE DES PATIENTS CONFIRMÉS COVID-19

La très grande majorité des formes de cette maladie étant bénignes (80% des cas), une évolution des prises en charge et de suivi à domicile pour les personnes ne présentant pas de forme sévère et pas de facteurs de risques particuliers est désormais possible, évitant ainsi une hospitalisation systématique.

Les nouvelles directives ministérielles permettent aux ARS de décider sur leur territoire, dans les zones particulièrement exposées, de la prise en charge à domicile des patients qui ne nécessitent qu'une surveillance et un confinement, par les professionnels de santé libéraux.

Ainsi en Haute-Savoie, un travail est en cours avec les professionnels de santé libéraux pour organiser cette prise en charge et ce suivi à domicile.

RAPPEL DES CONSIGNES A SUIVRE

L'enjeu est de freiner la transmission du virus qui circule actuellement sur le territoire et protéger les zones non ou peu touchées

Pour cela, il appartient à chacun de mettre en place les **mesures barrières recommandées** :

- se laver très régulièrement les mains,
- tousser ou éternuer dans son coude,
- se moucher avec un mouchoir à usage unique qu'il faut mettre ensuite dans une poubelle,
- éviter de se serrer la main et de se faire « la bise ».

En cas de symptômes (toux, fièvre) et si vous revenez d'une zone à risque ou d'un foyer d'infection, il est demandé de rester chez soi et d'appeler le 15.

Dans tous les cas, en cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer, dans les 14 jours suivant leur retour d'une zone où circule le COVID-19, les personnes doivent contacter le Samu Centre 15 et éviter tout contact avec leur entourage, et conserver un masque. Il est demandé de ne pas se rendre chez son médecin, ni aux urgences de l'hôpital.

Un site internet d'information dédié au coronavirus est disponible : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

information
CORONAVIRUS
2019 n-CoV
LE POINT SUR LA SITUATION

Coronavirus COVID-19

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

Plateforme téléphonique d'information :
0 800 130 000 (appel gratuit)

En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer, au retour d'une zone touchée par le virus, composez le 15

Une plateforme téléphonique, accessible au **0800 130 000** (appel gratuit depuis un poste fixe en France, 7 jours sur 7, 24h/24) **permet d'obtenir des informations sur le Covid-19 et des conseils non médicaux** pour les voyageurs ayant été dans une zone où circule le virus ou ayant côtoyé des personnes qui y ont circulé.